



Poursuivons la mobilisation collective pour les 12 ans de la Journée Nationale des Aidants

Chaque 6 octobre, c'est la Journée Nationale des Aidants (JNA). Depuis 2009, la Journée Nationale des Aidants est l'occasion de reconnaître les 11 millions d'anonymes qui accompagnent au quotidien un proche fragilisé par l'âge le handicap ou la maladie et qui, par leur implication et leur engagement, sont les moteurs d'une société plus solidaire et plus humaine.

Pionnière dans son engagement auprès des aidants depuis près de 20 ans, la Journée Nationale des Aidants est l'occasion pour la Macif de présenter ses services destinés à ceux qui viennent en aide à une personne en situation de perte d'autonomie et de mobiliser son réseau pour faire vivre cette journée dans les territoires, afin que les proches aidants, où qu'ils soient, puissent participer à cette journée qui leur est dédiée !

BESOIN D'AIDE ? LA MACIF SIMPLIFIE LA VIE DES PROCHES AIDANTS

La Macif, fidèle à ses valeurs mutualistes s'engage pour que les aidants puissent faire le choix éclairé des modalités d'accompagnement de leur proche et qu'ils puissent concilier vie d'aidant, vie familiale et vie professionnelle. Par ailleurs, la Macif propose un accompagnement adapté aux besoins de chaque aidant afin que chacun se sente entouré et puisse prendre soin de sa propre santé.

Parce que la question de l'aide aux personnes en situation de perte d'autonomie concerne presque toutes les familles et que le contexte de tension sanitaire et économique rend les aidants plus vulnérables que jamais, la Macif a imaginé des solutions innovantes pour les accompagner, les soutenir et les protéger dans leur quotidien.

Parmi les solutions proposées, on peut citer :

- **Des garanties d'aide aux aidants** sans surcoût pour les 4,2 millions de bénéficiaires (sociétaires et leurs conjoints) d'un contrat garantie accident ou santé Macif : unique sur le marché,
- **Un site d'information et d'orientation Aveclesaidants.fr**, pour offrir un décryptage des grands enjeux auxquels font face les aidants - le répit, la précarité, la vie professionnelle - à travers des interviews d'experts, de professionnels, de témoignages d'aidants et l'analyse de données statistiques. Il propose également des conseils pratiques pour orienter les aidants dans leurs démarches : aides financières, soutien à domicile, solutions de répit...
- **Un dispositif de solidarité inédit et gratuit** pour tous les sociétaires Macif « **Macif Solidarité Coups Dur** » conçu pour répondre aux aléas de la vie comme accompagner un proche en

perte d'autonomie. Accessible sur le site Macif.fr, via une application ou par téléphone pour un accompagnement personnalisé disponible gratuitement sans condition particulière,

- **Un Observatoire Macif des Aidants**, une structure de veille, d'analyse et d'alerte unique en France consacrée aux aidants pour suivre l'évolution des enjeux auxquels ils sont confrontés, imaginer des solutions pour y répondre et les évaluer. Enquêtes, veille, témoignages, paroles d'experts, événements en régions : cet observatoire croisera les expertises et les contenus au service de l'intérêt général.

Par ailleurs, à travers Apivia Macif Mutuelle, membre fondateur du collectif Je t'Aide, la Macif apporte en son soutien aux 10 propositions du plaidoyer 2021 à destination des pouvoirs publics pour prévenir et lutter contre l'isolement des aidants.

LES AIDANTS-SOIGNANTS, PARLONS-EN !

Si la loi clarifie petit à petit leur statut, il reste beaucoup à faire pour soulager les aidants qui soutiennent, accompagnent, apportent une aide irremplaçable dans la vie quotidienne d'un de leurs proches. Leur soutien est moral, organisationnel, et parfois financier.

L'enquête 2020 de l'observatoire Macif des Aidants, réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'aidants, a montré que plus d'un aidant sur deux déclare délivrer des soins au proche qu'il accompagne. Ces aidants "soignants" sont plus souvent en souffrance : le comité éthique et scientifique de l'Observatoire Macif des Aidants a voulu savoir ce qui se cachait derrière ces grands chiffres. ,

Pour éclairer ce phénomène mal connu, la Macif publie le 6 octobre 2021 les résultats de 2 nouvelles enquêtes (IPSOS et Unknowns) intitulées « Quand l'aidant devient soignant ».

Objectif : décrire et expliquer le vécu des aidants, confrontés à la nécessité de prodiguer des soins à leur proche. La crise sanitaire a mis en lumière un phénomène de médicalisation de l'aide apportée par les aidants à leur proche malade. Ce passage d'un rôle d'aidant à celui de soignant n'est pas sans conséquence pour l'aidant, qui est confronté à une situation inédite.

ZOOM SUR LA THEMATIQUE 2021 : « QUAND L'AIDANT DEVIENT SOIGNANT »

Aidez-vous actuellement dans votre entourage proche une personne dépendante ayant besoin d'une aide régulière et fréquente dans ses actes de la vie quotidienne ?

Est-ce que vous avez parfois le sentiment de glisser du rôle d'aidant pour aller vers celui de soignant ? Quels types de soins êtes-vous amené à effectuer ?

Selon vous, est-ce que le fait d'apporter des soins rend votre rôle d'aidant plus difficile ?

Avez-vous la sensation que cette charge s'est accentuée avec le Covid ?

Est-ce que le fait d'apporter des soins à votre proche a un impact sur votre état de santé ?

... sont autant de questions posées à un panel de 2 000 personnes interrogées sur l'ensemble du territoire, pour dresser un état des lieux sur leur nouveau rôle aidant-soignant.

*****Résultats disponibles à partir du 6 octobre 2021*****

Pour retrouver l'ensemble des actions proposées et les acteurs de terrain qui concourent à l'accompagnement et au soutien des aidants : Rendez-vous sur <https://www.macif.fr/assurance/le-groupe-macif/rse-et-engagements/avec-les-aidants>



« **A propos de la Macif** • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,6 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros en 2020. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à **Assima** Groupe. **Assima** Groupe, né du rapprochement entre **Assig** Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr »



«
»
Contacts
Presse

»
»
Laurence DUTREY • 06 46 14 51 68 – ldutrey@macif.fr

Marina DUCROS • 06 13 55 57 98 – mducros@macif.fr

»